



SECTION SYNDICALE
FOYER LES SALINES
SAINT POL SUR MER



Monsieur Le Directeur
APF FRANCE HANDICAP
Foyer Les Salines
2 rue Jean Macé
59430 DUNKERQUE

Le 23 avril 2024
LRAR

LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR DE LA STRUCTURE

Monsieur Le Directeur,

Stops aux ratios irrationnels !!

Nous contestons la politique de l'établissement visant systématiquement à présenter des ratios « professionnels / usagers ». Ces ratios stricts entraînent une déshumanisation des services, et le peu d'estime dans la qualité d'accompagnement que l'on porte aux usagers. L'équipe de Direction se focalise davantage sur les chiffres plutôt que sur les besoins individuels d'accompagnement. Ces ratios rigides compromettent la qualité de services fournis aux usagers et leur sécurité.

Nos collègues se retrouvent régulièrement confrontés à des surcharges de travail : ils doivent gérer un nombre excessif de tâches en raison de ces ratios irrationnels qui nous sont régulièrement présentés.

Cette situation entraîne un stress professionnel, de la fatigue nuisant clairement à la qualité de vie au travail que prétend mettre en œuvre la politique nationale d'APF France Handicap.

Chaque résident a des besoins individuels et uniques que nous ne pouvons assurer lorsqu'il nous est demandé de nous conformer à des ratios fixés de manière arbitraire et injustifiée. Il est essentiel d'évaluer les besoins réels d'accompagnement pour fournir un service de qualité.

Nous dénonçons ces conditions de travail qui se dégradent et qui engendrent une perte de sens de nos professions. Ce manque constant de moyens nous oblige à nous restreindre à minima aux actes essentiels de la vie quotidienne et de soins.

Nous vous alertons sur le fait que la journée d'un résident et sa qualité de vie, ne doit pas se résumer « à se lever, faire sa toilette, manger ». La vie du résident doit également comprendre d'autres activités significatives, des interactions sociales, des temps d'écoute et d'échange.

Nous revendiquons le droit de travailler dans les conditions qui respectent la vie, la dignité et le respect des résidents.

Merci de promouvoir et de mettre en place une approche plus flexible et centrée sur l'Humain dans la gestion et l'organisation des services qui répondra aux besoins réels de nos usagers !

Mauvaise répartition ...

Nous tenons aussi à attirer votre attention sur ces problèmes récurrents auxquels les salariés du foyer sont confrontés depuis plusieurs mois en raison des manques de moyens et de l'organisation inadéquate des plannings du service AVQ.

Le personnel requis pour mener à bien ses tâches est clairement insuffisant. Nous constatons quotidiennement une mauvaise répartition des moyens, des erreurs de planning, des changements de planning inadaptés, des non-remplacements d'absences. Ces lacunes ont un impact direct sur la santé

physique et mentale de chaque salarié, ces risques sont des préoccupations sérieuses que vous ne pouvez ignorer.

Nous exigeons des actions immédiates, une révision des plannings dans le but d'assurer des horaires stables, fiables, équitables et qui répondront réellement aux besoins d'accompagnement et à l'obligation de santé, sécurité au travail.

Nous tenons à exprimer notre entière satisfaction sur les retours positifs des collègues qui ont rejoint le nouveau service d'habitat inclusif. Nous sommes ravis de constater que ces changements auront permis à ces 5 salariés de retrouver du sens dans leur métier, de s'épanouir, de bénéficier d'une organisation et de moyens adaptés à leurs missions.

Cependant, nous souhaitons également attirer votre attention sur une préoccupation importante : l'impact de ces changements, de ce redéploiement de personnels, sur les autres membres de l'équipe AVQ est négativement subi : beaucoup de salariés ne se retrouvent pas dans cette évolution et en souffre.

Depuis près d'une décennie nous constatons une baisse significative des effectifs de l'établissement à nombre de résidents constant, notamment en raison du non-remplacement des départs en retraite, et ce, dans plusieurs services. Cette situation a entraîné une charge de travail accrue pour les salariés restants, mettant ainsi en péril leur bien-être et leur capacité à fournir des services de qualité.

Récemment, vous nous aviez promis des renforcements d'équipe avec la création de 5 nouveaux postes. Nous sommes ravis pour les salariés qui voient les emplois pérennisés, cependant, ces annonces n'ont eu aucune incidence positive sur l'organisation des plannings de travail pour l'accompagnement des résidents du foyer. **Nous continuons de constater que les effectifs prévus pour le matin (9) et l'après-midi (6) hors équipe dédiée ne sont pas respectés, laissant les équipes existantes sous pression et dépassées par les surcharges de travail.**

Situation à risques !

À plusieurs reprises récemment, certains collègues ont été confrontés à des situations dangereuses en raison du manque de personnel pendant plusieurs heures de la journée. Ces manques de moyen compromettent la sécurité des

résidents qu'APF France Handicap s'engage à protéger. Ces situations à risques mettent également chaque jour en danger le bien-être et la santé des salariés qui doivent faire face à des charges de travail excessives, à des situations dangereuses et stressantes.

Reconnaissons que le projet d'habitat inclusif est une initiative louable car elle vise à offrir à la personne accompagnée un cadre de vie adapté et inclusif. L'équipe dédiée à ce projet agit efficacement dans cette mission.

Il apparait toutefois que l'effectif dédié à l'accompagnement des résidents dans les unités de vie du foyer ne suffit plus aujourd'hui à assurer un accompagnement de qualité dans de bonnes conditions. Pourquoi ne pas réévaluer les moyens mis à la disposition des salariés assurant leur mission au foyer afin de décliner des conditions d'accompagnement semblable à celle de l'habitat inclusif. Ce nouvel objectif permettrait d'assurer l'épanouissement au travail du personnel.

Le bien-être pour tous doit être aujourd'hui la priorité au foyer.

- **Avez-vous réellement étudié les ressources supplémentaires et nécessaires pour compenser ce redéploiement de personnel ?**
- **Quels sont les nouveaux moyens financiers affectés à ce nouveau projet ?**
- **Avez-vous vraiment réévalué les plannings de travail afin de prendre en compte les contraintes spécifiques à cette nouvelle organisation ?**

Nous reconnaissons l'importance et la valeur de ce projet pour nos usagers, mais nous déplorons que celui-ci ait été lancé sans avoir préalablement étudié les moyens nécessaires pour le mettre en œuvre sans déséquilibrer les moyens du service de la vie quotidienne dans l'établissement.

Nous attirons votre attention sur la nécessité impérieuse d'une implication renforcée de l'équipe de direction pour alerter la direction régionale ainsi que les pouvoirs publics et financeurs afin d'obtenir des réponses adaptées en termes de moyens humains, financiers, organisationnels permettant la mise en œuvre des ambitions de notre établissement dans des conditions ne mettant pas en péril la santé et la sécurité des salariés et résidents.

Il est essentiel de prendre en compte nos préoccupations légitimes dans ce projet et de veiller à ce que les ressources nécessaires soient disponibles pour tous les services, afin d'assurer les conditions optimales de travail et de bien-être des résidents.

Nous restons disponibles pour échanger plus en détail de ces questions urgentes et essentielles et sommes prêts à collaborer afin de trouver ensemble des solutions constructives.

Nous vous remercions de prendre en compte cette lettre ouverte et de nous rassurer sur vos intentions.

Et vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

**LA SECTION SYNDICALE CFDT
FOYER LES SALINES
SAINT POL SUR MER**



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL
CFDT SANTE SOCIAUX 59 DKHZ
38 rue des Fusiliers Marins 59140 DUNKERQUE**